

L'HISTOIRE D'ARTHUR

Source : activité inspirée d'une activité figurant dans le dossier
Met kinderrechten speel je niet d'Amnesty International Vlaanderen¹

THÉMATIQUE :
ARTICLES 28, 31, 32 DE
LA CONVENTION
INTERNATIONALE DES
DROITS DE L'ENFANT
(CIDE)

OBJECTIFS

Au terme de l'activité, l'élève sera capable de présenter brièvement la problématique du travail des enfants, avec un focus plus particulier sur les mines de cobalt en RDC.

MÉTHODOLOGIE

- Travail de groupes
- Présentations
- Débat

COMPÉTENCES D'EPC DÉVELOPPÉES

Degré 2 : UAA 2.1.2, UAA 2.1.3, UAA 2.2.3, UAA 2.2.5-2.2.6.

Degré 3 : UAA 3.1.1, UAA 3.1.4, UAA 3.2.4, UAA 3.2.5.

NIVEAU

Degrés 2 et 3
secondaire

MATÉRIEL

- Feuille 1 « Fiche de présentation d'Arthur » : une par groupe (cf. annexe)
- Feuille 2 « Idées de solutions » (à imprimer en A3) : une par groupe (cf. annexe)

COMPLEXITÉ

Niveau 2

DURÉE

50 minutes

DÉROULEMENT

ÉTAPE 1 - Un jour comme les autres pour Arthur

- Expliquer aux élèves que cette activité se base sur une histoire vraie, celle d'Arthur (pseudonyme) : un enfant de 13 ans contraint de travailler (pour rechercher des minerais dans des mines), en République démocratique du Congo. Avant de leur faire découvrir quelques éléments de son vécu, les inviter à faire preuve d'imagination, en tentant de s'imaginer tous ensemble à quoi pourrait ressembler « *un jour comme les autres* » pour lui.
- Demander aux élèves de s'asseoir en rond. Expliquer l'exercice.
Je vais commencer à raconter le début de la journée d'Arthur. Ensuite, la personne à ma droite devra poursuivre en ajoutant une phrase à l'histoire. La personne à sa droite continuera l'histoire en ajoutant une nouvelle phrase, collant avec ce qui aura été dit précédemment. Et ainsi de suite.
S'assurer que l'exercice est compris, éventuellement faire un tour « *pour du beurre* ».

¹Activité inspirée des pages 39-43 du dossier suivant :
www.amnesty-international.be/sites/default/files/bijlagen/pakkeetszv14-18_13102016.pdf

Exemple

Vous : *Un matin, Arthur se lève. Il est 6 h. Son ventre gargouille : il n'a pas mangé hier soir.*

Élève 1 : *Il doit se dépêcher, il commence à travailler à 6 h 30.*

Élève 2 : *Un ami qu'il a rencontré à la mine passe le chercher : ils marchent ensemble jusqu'au lieu de travail.*

Élève 3 : *Il s'agit d'ailleurs du moment de la journée qu'il préfère : son ami le fait toujours beaucoup rire, et cela lui fait un bien fou.*

Etc.

- Clôturer l'exercice. Cela devrait normalement les aider à imaginer des solutions lors de l'étape suivante de l'activité.

ÉTAPE 2 - Recherche de solutions en groupes

1. Répartir les élèves en groupes de 4 à 5 et leur indiquer qu'ils doivent désigner un porte-parole par groupe pour le moment de la mise en commun. Distribuer à chaque groupe une feuille contenant quelques éléments sur la vie d'Arthur² (cf. feuille élève 1). Les inviter à la parcourir, et à en discuter durant quelques minutes.
2. Distribuer à chaque groupe une feuille (imprimée en A3) « *Idées de solutions* » (cf. feuille élève 2). Ils doivent « *brainstormer* » pour trouver des solutions à la situation vécue par Arthur (et par les autres enfants astreints au travail en général). Ils doivent ensuite noter leurs propositions sur la feuille, en distinguant les solutions à court/moyen/long terme. Ils doivent également penser à désigner un porte-parole qui présentera l'affiche aux autres groupes.

ÉTAPE 3 - Mise en commun et discussion

- Chaque porte-parole présente l'affiche réalisée par son groupe. Noter les solutions proposées par les élèves au tableau, en réalisant trois colonnes différentes (court/moyen/long terme).

Quelques idées de solutions

- *diminuer la pauvreté pour faire en sorte que la demande de main-d'œuvre infantile diminue ;*
- *augmenter les salaires des adultes, pour qu'ils aient davantage envie d'effectuer le travail demandé, et ainsi diminuer la main-d'œuvre infantile ;*
- *améliorer l'enseignement pour le rendre plus attrayant, en faisant en sorte qu'il corresponde aux besoins des enfants ;*
- *développer des normes internationales pour réguler le travail des enfants ;*
- *appeler les fabricants de téléphones, d'ordinateurs, de voitures électriques, etc. pour savoir si les minerais contenus dans leurs batteries proviennent du travail des enfants. Si cela est bien le cas, leur demander d'y remédier d'une façon ou d'une autre. Il est également possible d'agir en ligne ou d'envoyer des lettres ;*
- *boycotter les produits fabriqués grâce au travail des enfants ;*
- *développer des conditions de travail minimum au niveau mondial à proposer à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).*

- Élargir le cadre de la discussion, sur base des questions suivantes.
Que connaissiez-vous du travail des enfants avant de commencer l'activité ? D'où tenez-vous ces

² Arthur est un des 17 enfants interrogés par Amnesty International dans le cadre d'une grande enquête menée en 2015 en République démocratique du Congo sur les mines de Cobalt et le non-respect des droits de l'enfant. Rapport complet *Voilà pourquoi on meurt* : www.amnesty.be/IMG/pdf/afr6231832016french_1_.pdf

informations ?

Certains enfants belges sont-ils également astreints au travail ? Si oui, quel genre de travail font-ils et pour quelles raisons ?

Que pensez-vous du travail des enfants : bonne chose ou non ? Est-ce qu'un enfant devrait avoir le choix de travailler ou non ?

« Le travail des enfants permet de subvenir aux besoins de familles et de communautés entières. Si on le supprime, les enfants seront les premiers à en pâtir. » Que répondriez-vous à cela ?

Quels sont les avantages du travail des enfants, pour nous, consommateurs ?

Comment avez-vous trouvé l'exercice « recherche de solutions » ? Était-ce particulièrement difficile ou non ?

Il y a eu énormément de déclarations et de conférences autour du problème du travail des enfants dans le monde par le passé. Comment se fait-il que cela existe toujours aujourd'hui ?

Qui devrait assumer la responsabilité de trouver des solutions à ce problème ?

Les gens ordinaires comme vous et moi ont-ils également la possibilité d'agir et d'aider pour résoudre ce problème ? Comment ?

- Clôturer le débat. Si l'histoire inventée à l'étape 1 était assez négative/triste, proposer de la réinventer en y insérant les solutions retenues suite à la mise en commun. Terminer l'activité en proposant aux élèves d'agir.

Action

Il est possible de terminer cette activité en proposant aux élèves de signer une pétition adressée à des entreprises qui utilisent des minerais pour la fabrication de leurs produits et qui ferment les yeux sur les atteintes aux droits humains commises dans le cadre de l'extraction de ces minerais (notamment le recours au travail des enfants). Pour vérifier auprès du programme jeunesse d'Amnesty International Belgique francophone si cette action est toujours en cours : jeunes@amnesty.be

Si jamais cette action est clôturée, d'autres actions pour lutter contre les violations des droits humains et des droits de l'enfant sont proposées aux écoles tout au long de l'année.

Pour connaître les propositions d'actions en cours du programme jeunesse et commander gratuitement le matériel lié à ces actions, rendez-vous sur www.amnesty.be/inscriptions

Infos utiles

- Pour télécharger la Convention internationale des droits de l'enfant en version simplifiée ou la commander : www.amnesty.be/cidejeunes
- Pour vous aider à préparer au mieux cette activité, nous vous conseillons de consulter au préalable nos fiches focus sur les droits de l'enfant accessibles sur : www.amnesty.be/plateforme

ANNEXES/DOCUMENTS DE L'ACTIVITÉ

- Feuille élève 1 - Présentation d'Arthur (à imprimer en A4)
- Feuille élève 2 - Idées et solutions (à imprimer en A3)

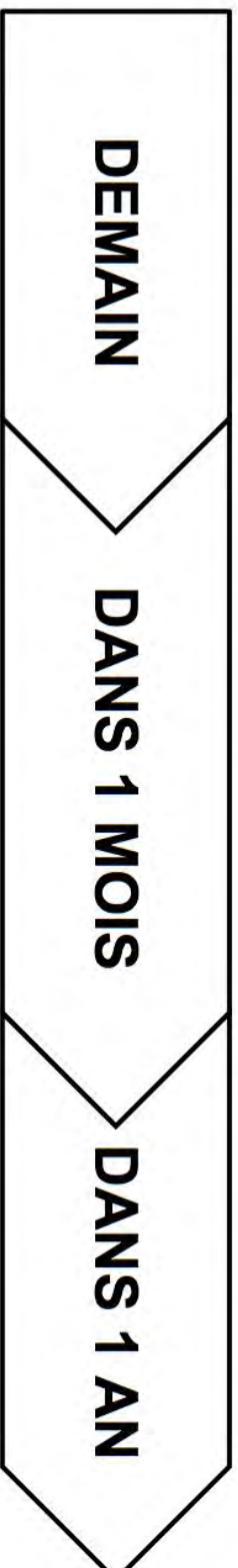
Fiche de présentation d'Arthur

- **Nom** : Arthur (pseudonyme)
- **Âge** : 13 ans
- **Pays** : République démocratique du Congo (RDC)
- **Famille** : vit avec ses parents. Son père n'a pas d'emploi et sa mère vend du charbon de bois.



- **Situation « professionnelle »** : il travaille dans une mine. Son travail consiste à rechercher des minerais en montagne, dans les rivières et bassins. Une fois qu'il en trouve suffisamment, il doit les laver et les trier.
Il travaille entre 12 et 14 heures par jour.
Il gagne 1000 à 2000 francs congolais (FC) par jour (ce qui équivaut à 1 ou 2 euros), mais il doit souvent donner 500 FC aux gardes de la mine ou à des travailleurs plus âgés. Il dépense également 200 FC par jour pour s'acheter à manger. Certains jours, il ne lui reste donc pratiquement plus rien à la fin de la journée. Il travaille depuis qu'il a 9 ans.
- **Autres informations** : le travail est très difficile, mais également nocif pour la santé. Chaque jour, Arthur doit porter des sacs pesant de 20 à 40 kg, parfois sous la pluie, parfois sous un soleil brûlant. Tout comme les autres enfants travaillant avec lui, Arthur n'a pas d'équipement de sécurité : des vêtements de protection, de bonnes chaussures et un masque anti-poussière seraient pourtant nécessaires. Manipuler le cobalt peut, à long terme, avoir des effets néfastes sur le cœur et les poumons, ou entraîner de l'asthme. 87 % des enfants travaillant à la mine ont une concentration de cobalt dans le sang bien trop élevée.

**RECHERCHE DE SOLUTIONS POUR AMÉLIORER LA SITUATION D'ARTHUR
ET D'AUTRES ENFANTS DANS SON CAS**



A series of horizontal dotted lines for writing, divided into three sections by two vertical solid lines. Each section contains 12 dotted lines.